

Enquête publique : projet de modification du plan local d'urbanisme

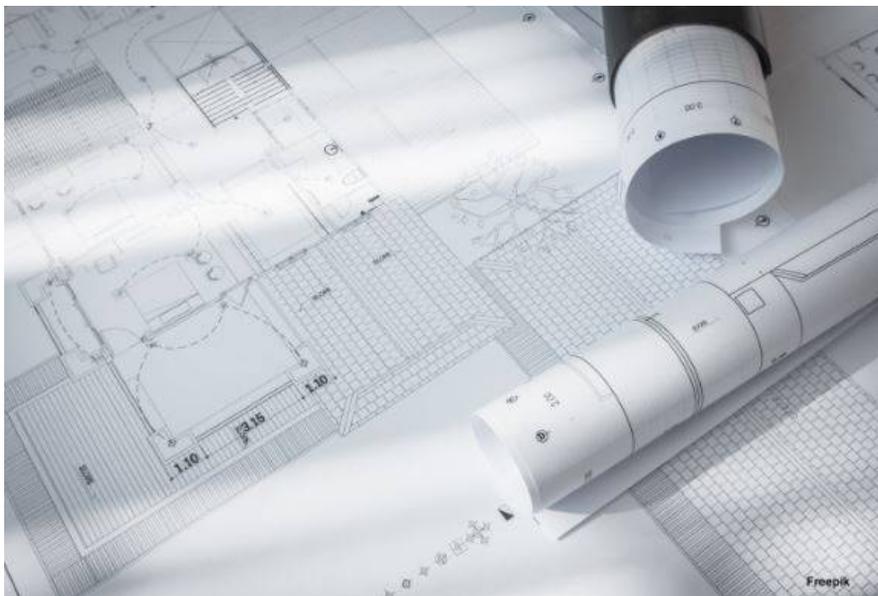
AKTUALITÄT

DEMOKRATIE

Montag, 23. mai 2022

Enquête publique : projet de modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2022-203 en date du 11 avril 2022, le Maire de Vélizy-Villacoublay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de première modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). L'enquête se déroulera à la Mairie du lundi 23 mai 2022 inclus au mercredi 22 juin. Le dossier est consultable en ligne.



Les Véliziens peuvent prendre connaissance du dossier portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme du 23 mai au 22 juin 2022 à la Mairie aux horaires habituels d'ouverture et en ligne dans les documents ci-dessous :

- [Arrêté d'enquête publique](#)
- [Note de présentation de la modification du PLU](#)
- [Modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)
- [Modification du règlement du PLU](#)
- [Modification du plan de zonage du PLU](#)

Les observations éventuelles peuvent être consignées soit sur le registre d'enquête, soit par voie électronique : modificationPLU@velizy-villacoublay.fr soit adressées par courrier au commissaire enquêteur à la Mairie, siège de l'enquête, 2 Place de l'Hôtel de Ville ? BP 151 ? 78145 VÉLIZY-VILLACOUBLAY CEDEX.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie les :

- lundi 30 mai 2022 de 9 heures à 12 heures
- samedi 11 juin 2022 de 9 heures à 12 heures
- mercredi 22 juin 2022 de 14 heures à 17 heures

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie.